

Informations de base	
2021/2042(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Orientation des relations politiques entre l'UE et la Russie Subject 6.40.04.02 Relations avec la Fédération de Russie Zone géographique Russie Fédération Priorités législatives Soutien de l'UE à l'Ukraine	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	KUBILIUS Andrius (EPP)	25/01/2021
		Rapporteur(e) fictif/fictive CIMOSZEWICZ Włodzimierz (S&D) GUETTA Bernard (Renew) LAGODINSKY Sergey (Greens/EFA) FOTYGA Anna (ECR) PINEDA Manu (The Left)	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
29/04/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/07/2021	Vote en commission		
28/07/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0259/2021	
14/09/2021	Débat en plénière		
16/09/2021	Décision du Parlement	T9-0383/2021	Résumé

Informations techniques

Référence de la procédure	2021/2042(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 121
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/05866

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE692.665	05/05/2021	
Amendements déposés en commission		PE693.682	02/06/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0259/2021	28/07/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0383/2021	16/09/2021	Résumé

Orientation des relations politiques entre l'UE et la Russie

2021/2042(INI) - 16/09/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 494 voix pour, 103 contre et 72 abstentions, une recommandation au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité concernant l'orientation des relations politiques entre l'Union européenne et la Russie.

Le Parlement souhaite rappeler qu'il fait la distinction entre le peuple russe et le régime du président Poutine qualifié de «cleptocratie autoritaire». Les mesures proposées dans cette recommandation sont donc dirigées contre le régime de Poutine, ses actes criminels et ses politiques antidémocratiques et elles soulignent l'urgente nécessité de tendre la main au peuple russe et de lui montrer que l'Union est disposée à répondre à ses préoccupations.

Les députés recommandent de réexaminer, avec les États membres, la politique de l'Union à l'égard de la Russie et d'élaborer une stratégie globale de l'Union à l'égard de la Russie fondée sur les principes et actions suivants:

Dissuasion de la menace russe - Lutte contre la menace pour la sécurité

Le régime russe actuel menace la paix et la sécurité en Europe en continuant de commettre des violations systématiques des droits de l'homme envers son peuple et de faire montre d'un comportement agressif dans sa politique étrangère. D'après l'évaluation récente du groupe de réflexions de l'OTAN, la Russie constitue une menace à long terme pour la sécurité de l'Europe.

Le Parlement estime que l'Union devrait renforcer son rôle en tant qu'acteur global afin d'empêcher la Russie de poursuivre une «bilatéralisation» des relations avec l'Union et devrait se pencher sur la stratégie de sécurité nationale la plus récente de la Russie, qui reconnaît officiellement l'orientation anti-occidentale de la politique étrangère russe.

L'Union devrait coopérer davantage avec ses partenaires et investir dans des projets destinés à renforcer sa sécurité et ses capacités conjointes en matière d'opérations militaires, d'informatique et d'énergie, ainsi que la coordination des efforts de contre-espionnage des États membres.

Lutte contre l'ingérence russe dans l'Union et dans les pays du voisinage oriental

Les députés font remarquer qu'un nombre de plus en plus important d'acteurs internationaux, dont la Russie, mettent en place des stratégies de guerre hybride, notamment contre l'Union européenne et ses États membres en vue de saper le projet européen, de polariser les sociétés démocratiques et de susciter des divisions entre elles au moyen de la désinformation. L'Union, en coordination avec l'OTAN et ses partenaires, y compris les pays du Partenariat oriental devraient s'assurer que suffisamment de ressources et d'instruments capables de combattre les menaces et ingérences hybrides russes sont déployés.

Par ailleurs, l'Union devrait reconnaître les aspirations européennes de ses pays voisins et rejeter la politique de sphères d'influence de la Russie. Les députés estiment que l'Union, conjointement avec l'OTAN et les partenaires internationaux, devrait exercer une action dissuasive sur la Russie afin de maintenir la paix et la stabilité en Europe et au-delà, en renforçant ses propres capacités de défense et en pressant les autorités russes de s'abstenir de toute ingérence dans le voisinage oriental et méridional de l'Union.

L'Union devrait également veiller à ce que la dimension sécuritaire des pays du Partenariat oriental soit intégrée aux orientations stratégiques sur la sécurité et la défense et envisager de lancer une série de pactes de sécurité avec certains pays choisis de son voisinage, tels que l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie.

Engagement et dialogue sélectif avec le Kremlin pour préparer la transition de la Russie

Le Parlement estime que l'Union devrait travailler dans deux directions: d'un côté, vers un dialogue sélectif sous condition avec les autorités du Kremlin et les gouvernements régionaux, et, de l'autre côté, vers un engagement stratégique avec la société civile russe, qui lutte pour la démocratie en Russie ainsi qu'une coopération indépendante avec les acteurs régionaux et locaux. La stratégie de l'Union ne devrait pas exclure un dialogue avec les autorités, lorsque cela est dans l'intérêt de l'Union et que cela ne compromet pas les engagements de l'Union en matière de droits de l'homme et d'objectifs démocratiques.

Réagir par des sanctions, des contrôles financiers et des enquêtes internationales

L'Union devrait renforcer sa coopération avec les États-Unis et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs et proposer une boîte à outils pour la défense de la démocratie. Celle-ci devrait comprendre des actions conjointes en matière de sanctions, des politiques pour lutter contre les flux financiers illicites, des règles relatives à la conditionnalité de l'aide économique et financière, des enquêtes internationales et un programme ambitieux de soutien à la liberté et à la démocratie ainsi qu'aux hommes et femmes qui militent pour les droits de l'homme et défendent la démocratie.

L'Union devrait mettre en place un cadre centralisé de lutte contre les flux financiers illicites et renforcer davantage son cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux. Les gouvernements nationaux et les organisations internationales devraient, en parallèle, mener des enquêtes sur les patrimoines cachés des principaux dirigeants et oligarques russes et rendre ces chiffres publics.

Par ailleurs, l'Union devrait mettre en œuvre une stratégie claire sur la façon de réduire sa dépendance à l'égard du gaz, du pétrole et autres matières premières (notamment le fer, l'acier, l'aluminium et le nickel) en provenance de Russie, tant que le président Poutine sera au pouvoir. Elle devrait défendre un programme environnemental ambitieux et ferme, et se fixer comme principale priorité géopolitique la mise en œuvre rapide du paquet du pacte vert.

Soutien à une société en faveur de la démocratie en Russie

La transformation démocratique de la Russie est d'un intérêt majeur pour la sécurité géopolitique de l'Union. Les députés estiment que la Russie peut devenir une démocratie et que, comme tous les peuples, le peuple russe aspire aux valeurs universelles de liberté et de démocratie. L'Union devrait donc présenter au peuple russe des propositions concrètes de coopération mutuellement bénéfique.

La Russie devrait s'engager dans la résolution des conflits en cours et dans la prévention de tout conflit futur, en commençant par rétablir les territoires occupés et annexés illégalement dans la région du Partenariat oriental dans leurs frontières reconnues internationalement et en respectant les choix démocratiques, euroatlantiques et pro-européens des pays.

Conformément au principe de «la démocratie avant tout», l'Union devrait renforcer l'exigence de conditionnalité dans ses relations avec la Russie en proposant ou en convenant avec celle-ci de mesures destinées à protéger les droits de l'homme et la liberté de la presse, et à organiser des élections libres, qui seraient des conditions sine qua non au dialogue.